

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2014

Révision: 22.12.2014

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Allround Cleaner forte
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** Nettoyant alcalin
- **Producteur / Fournisseur:**
 RALLOPACK AG
 Diebold Schilling-Str. 23A
 2544 Bettlach
 Tel. 032 645 24 74
 Fax 032 645 12 36
 info@rallopack.ch
- **Service chargé des renseignements :** Informations, Tel. 032 645 24 74
- **Renseignements en cas d'urgence :**
 Centre Suisse d'Information Toxicologique, Zürich
 Tel. 044 251 51 51 www.toxi.ch

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et**

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Préparation aqueuse

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 85711-69-9 EINECS: 288-330-3	Acide sulfonique, C13-17-sec-alkyl-, sels de sodium Xi; R 38-41	2,5-10%
CAS: 68131-39-5 NLP: 500-195-7	Alcools, C12-C15, éthoxylé Xn, Xi; R 22-41	2,5-10%
CAS: 138-86-3 EINECS: 205-341-0 Numéro index: 601-029-00-7	Dipentène Xi, N; R 10-38-43-50/53	< 2,5%

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Indications générales:** Eloigner les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Laver abondamment à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

(suite page 2)

CHF

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2014

Révision: 22.12.2014

Nom du produit: Allround Cleaner forte

(suite de la page 1)

- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir - danger d'une pneumonie chimique!
Recourir à un traitement médical.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Risques:** Risque de pneumonie

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** néant
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Oxydes nitriques (NOx)
Oxydes de soufre (SOx)
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure.
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Veiller à une aération suffisante.
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terres de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas inhaler les vapeurs et les aérosols.
Éviter le contact avec la peau.
Éviter le contact avec les yeux.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas combustible.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stockage conformément aux prescriptions légales.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

(suite page 3)

CHF

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2014

Révision: 22.12.2014

Nom du produit: Allround Cleaner forte

(suite de la page 2)

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Protection préventive de la peau par un onguent.
- **Protection respiratoire :** Protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
- **Protection des mains :**
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme:	liquide
Couleur:	jaunâtre
Odeur:	d'agrumes

· **Modification d'état**

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition:	≥ 100 °C

(suite page 4)

CHF

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2014

Révision: 22.12.2014

Nom du produit: Allround Cleaner forte

(suite de la page 3)

· Point d'éclair:	non applicable
· Auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Pression de vapeur à 20°C:	~23 hPa
· Densité à 20°C:	1,025 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	entièrement miscible
· pH à 20°C:	~12

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Substances à éviter :**
Acides
Fortes agents d'oxydation
- **Réactions dangereuses** Réaction exothermique aux acides
- **Produits de décomposition dangereux :**
Oxydes nitriques (NO_x)
Oxydes de soufre (SO_x)
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Contact continué et/ou répété de la peau peut provoquer irritation.
- **des yeux :** Effet d'irritation
- **Sensibilisation :** Contient substances sensibilisante. Peut déclencher une réaction allergique.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :**
- **Autres indications :** données non disponible
- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**
- **Mobilité et potentiel de bio-accumulation :** données non disponible
- **Effets écotoxiques :**
- **Toxicité aquatique :** données non disponible
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant

(suite page 5)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2014

Révision: 22.12.2014

Nom du produit: Allround Cleaner forte

(suite de la page 4)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -
- **Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer):**
- **Classe IMDG/GGVmer:** -
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
- **Classe ICAO/IATA:** -

· **Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / les lois respectives nationales
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xi Irritant

- **Phrases R :**
36 Irritant pour les yeux.
- **Phrases S :**
2 Conserver hors de portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
64 En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

· **Identification particulière de certaines préparations :**

· **Composés conformément à Règlement (CE) N° 648/2004:**

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques,
NTA (acide nitrilotriacétique) et sels suolat, phosphonates

< 5%

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.12.2014

Révision: 22.12.2014

Nom du produit: Allround Cleaner forte

(suite de la page 5)

parfums (LIMONENE, CITRONELLAL)

- **Prescriptions nationales :**
- **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2): polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
Cette/ces phrase(s) R est/sont assigné(s) au(x) composant(s) et NE représente(nt) PAS la classification de la préparation.
 - 10 Inflammable.
Nocif en cas d'ingestion.
 - 38 Irritant pour la peau.
 - 41 Risque de lésions oculaires graves.
 - 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 - 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**